

■ **S.I. Moulin du Choc S.A.**, à Lausanne, CH-550-0174811-4 (FOSC du 03.04.2006, p. 14). La procuration de Cuenoud Jean-Louis est éteinte. Procuration collective à deux, toutefois pas entre eux est conférée à Bohnenblust Pierre-Alain, de Bannwil, à Moudon, Morzier Claude, de Begnins, à Villars-sur-Glâne, et Poncet-Montanges Serge, de France, à c Cossonay.

Journal no 886 du 21.01.2008
(04308564 / CH-550.0.174.811-4)